



Jérôme Le Royer de la Dauversière

JÉRÔME Le ROYER de la DAUVERSIÈRE

Au service de Dieu et des pauvres

Jérôme Le Royer, père de famille sans grande fortune ni influence politique, fondateur d'une communauté de Filles hospitalières et fondateur de Montréal, reste un grand inconnu. Parce qu'il n'est jamais venu en Amérique, il est resté dans l'ombre de personnes telles que Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance qu'il a lui-même choisies pour collaborer à l'actualisation de ses projets de « visionnaire ».

Années sans histoire

Jérôme Le Royer est né le 18 mai 1597 à La Flèche en France. Vers l'âge de dix ans, il commence ses études classiques au collège des Jésuites fondé en 1603 par le roi Henri IV. Son intelligence et son cœur s'ouvrent au monde et aux besoins nouveaux de son temps. À la fin de ses études vers 1617, le jeune homme est prêt à prendre sa place dans la société et l'Église de sa ville natale.

À la mort de son père en 1619, Jérôme lui succède dans la lourde tâche de collecteur d'impôts et hérite d'un modeste domaine non loin de La Flèche, d'où le titre « sieur de la Dauversière » ajouté à son nom. En 1621, il épouse Jeanne de Baugé dont il aura cinq enfants. Un amour confiant à saint Joseph, chef de la sainte Famille, soutient le jeune couple dans son engagement en faveur des pauvres, des malades et des malheureux de toutes catégories.

Ses « missions impossibles »

Le 2 février 1630, en la fête de la purification de Marie, Jérôme Le Royer assiste à la messe en l'église Notre-Dame-du-Chef-du-Pont et se consacre à la sainte Famille avec sa femme et ses trois enfants. Pendant son action de grâce après la communion, il lui semble que Dieu lui demande de fonder une communauté de Filles hospitalières pour le soin des pauvres dans le vieil Hôtel-Dieu de la ville. Jérôme se confie à son directeur spirituel qui lui dit d'oublier cette « pieuse chimère ».

Il accepte ce conseil mais, en homme de foi vive et agissante, il croit que si Dieu veut une communauté de Filles hospitalières, son rôle à lui est de préparer la voie. Avec des collaborateurs, il entreprend la rénovation de l'Hôtel-Dieu et y érige une chapelle à saint Joseph. De plus, il établit une confrérie de la Sainte-Famille dont sera membre la future communauté de Filles de Saint-Joseph. Par elles, cette confrérie de La Flèche, modifiée et adaptée, rayonnera en Nouvelle-France dans les années 1660.

Entre-temps, Jérôme Le Royer se croit appelé à une mission *humainement impossible*, celle de fonder un centre d'évangélisation sur l'île de Montréal et d'y ouvrir un hôpital servi par les futures Filles de Saint Joseph. Perplexe, il prie, consulte et se fait dire de renoncer à ces « projets extravagants ».

« Travaille à mon œuvre »

En février 1635, monsieur de la Dauversière, en voyage d'affaires à Paris, se rend à l'église Notre-Dame. Au pied de la statue de la Vierge, il se voit en présence de la sainte Famille et entend Jésus lui dire: « *Travaille à mon œuvre, ma grâce te suffit...* » Jérôme fait part de cette expérience spirituelle à ses conseillers qui l'autorisent à travailler à l'accomplissement des mandats reçus.

Le premier, la fondation d'une communauté de Filles de Saint-Joseph, se réalise avec la collaboration de Marie de la Ferre, la « sainte demoiselle de La Flèche ». En mai 1636, elle et une amie se retirent définitivement à l'Hôtel-Dieu afin d'y partager la vie des trois servantes déjà au service des pauvres. Ce petit groupe est à l'origine de la congrégation connue aujourd'hui sous le nom de Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.

Jacques Olier, forment la *Société des Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal*. Il leur faut d'abord acheter l'île, propriété de Jean de Lauzon, membre de la compagnie des Cent-Associés. Après de nombreuses démarches, Le Royer de la Dauversière obtient la concession de l'île en décembre 1640. Il dirige la préparation matérielle du futur établissement, recrute colons et artisans, et choisit Paul de Chomedey de Maisonneuve pour commandant et gouverneur.

Au printemps 1641, au port de La Rochelle où s'organise le premier départ pour Ville-Marie, Jérôme fait la connaissance de Jeanne Mance. Celle-ci, soutenue par madame de Bullion, la « bienfaitrice inconnue », désire aller en Nouvelle-France pour y soigner les malades. Monsieur Le Royer invite Jeanne à se rendre à Montréal pour y fonder un hôpital.

Missions accomplies

Le 17 mai 1642, Maisonneuve, Jeanne Mance et deux ou trois autres femmes, une quarantaine d'hommes, débarquent sur l'île de Montréal. Ville-Marie est fondée.

Le troisième mandat de Jérôme Le Royer se réalise en juin 1659. Trois Filles de Saint-Joseph s'embarquent pour Montréal en compagnie de Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys. Leur fondateur, qui s'est rendu à La Rochelle pour assister à leur départ, retourne chez lui sérieusement malade. Durant quatre mois de pénibles souffrances, il proclame sa foi en Dieu et son espérance en l'avenir des Filles de Saint-Joseph et de Montréal. « *Dieu est le Maître* », dit-il, peu avant sa mort survenue le 6 novembre 1659.

Les « projets extravagants » de Le Royer de la Dauversière nous étonnent, ils sont néanmoins des réalités de notre monde contemporain. En ce début du troisième millénaire, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph sont présentes en France et dans les deux Amériques; et la petite bourgade de Ville-Marie est aujourd'hui la grande ville de Montréal.

La Cause de béatification de Jérôme Le Royer de la Dauversière est à l'étude à Rome. Les historiens ont évalué son dossier en 1993; les théologiens et les cardinaux ont maintenant à se prononcer sur la vie et la pratique héroïque des vertus de cet homme exceptionnel. Cette étape conduit à la proclamation du titre de **Vénérable**.

Georgette Desjardins, r.h.s.j.

Pour plus d'informations:

Bureau des Fondateurs des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph,
2450, chemin de la Côte Sainte-Catherine,
MONTRÉAL (Québec) H3T 1B1
Téléphone: (514) 735-6585
Télécopieur: (514) 735-6588
Courrier électronique: gdesjar@cam.org

**« Je suis certain que ceci est l'oeuvre de Dieu et qu'il le fera,
mais comment, je n'en sais rien. »
(Jérôme Le Royer à Jeanne Mance, parlant de la fondation de Montréal, printemps de 1641)**

* Extrait du « Prions en Église », avril 2000. NOVALIS, Ottawa, Canada.
(Avec l'autorisation de M. Jean-François Bouchard, directeur de l'édition française, et de M. Pierre Dufresne, coordonnateur de la rédaction de « Prions en Église » et responsable de « Chrétiens toutes dimensions ».)
